

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
D'AGUANISH, TENUE LE MARDI 4 OCTOBRE 2022, À 20 h,  
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

**Présents :**

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Monsieur Rénaud Blais	Conseiller # 5
Madame Noëline Gallant	Conseillère # 6

**Absent :**

Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
------------------------	-----------------

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

---

---

**MOMENT DE RÉFLEXION**

*Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.*

---

---

**VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

*Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h01.*

---

---

**RÉSOLUTION N°113-10-2022  
ORDRE DU JOUR : ADOPTION**

*Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :*

*Ajout :*

*12a) : Tournoi Shelna / Demande de commandite;*

*12b) : Entente ACPA - Sentier*

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Rénaud Blais, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, avec les modifications ci-haut mentionnées, et que le point relatif aux Affaires nouvelles demeure ouvert.

---

---

**RÉSOLUTION N°114-10-2022**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 12**  
**SEPTEMBRE 2022 : ADOPTION**

---

*Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aganish tenue le 12 septembre 2022 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.*

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller*  
*APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller*  
*ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 12 septembre 2022, soit et par la présente, adoptée tel que déposé.*

---

---

**SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER**

---

*Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi de certains projets en cours aux élus :*

- *Soumission pour la vente du camion usagé;*
  - *Éclairage des rues au DEL;*
  - *Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 4 / Projets*
  - *Bois Romaine 3;*
  - *Journal le Nord-Côtier;*
  - *Rond de virage / Rue des Anciens;*
  - *Érosion des berges / Rue du Site.*
- 
- 

**RÉSOLUTION N°115-10-2022**  
**DÉBOURSÉS : ADOPTION**

---

*Après avoir pris connaissance des déboursés;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère*  
*APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère*  
*ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 67 059.25\$ en date du 30 septembre 2022 tel que déposé.*

---

---

**PATINOIRE SAISON 2022-2023 : INFORMER**

---

*Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, informe les élus qu'une offre d'emploi sera publiée pour l'embauche de 2 personnes à la patinoire pour la saison 2022-2023, soit un responsable et un préposé. Cette offre d'emploi est conditionnelle à l'obtention d'une subvention du centre local d'emploi (CLE).*

---

---

**RÉSOLUTION N°116-10-2022**  
**BUREAU DE POSTES CANADA AGUANISH – AUGMENTATION**  
**DES HEURES D’OUVERTURE / APPUI : ACCEPTER**

---

*Attendu que* le maître de poste du bureau d’Aguanish a fait circuler une pétition pour augmenter les heures d’ouverture de service;

*Attendu qu’une* majorité des résidents d’Aguanish ont signé la pétition ce qui démontre la pertinence d’élargir l’offre de service;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

*Que* le conseil municipal appuie le maître de poste dans sa démarche auprès de Postes Canada.

---

---

**PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS**  
**MUNICIPAUX (PRABAM) / DÉPÔT PROJET: INFORMER**

---

La directrice générale, madame Marlène Blais, explique les modalités du programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) aux élus. Après discussion, les élus acceptent que l’enveloppe d’aide financière soit utilisée pour l’ajout d’une annexe au garage municipal.

---

---

**RÉSOLUTION N°117-10-2022**  
**ACCÈS WIFI INVITÉ / ÉDIFICE MUNICIPAL : DÉCIDER**

---

*Attendu que* la salle municipale est louée par plusieurs organismes et particuliers;

*Attendu que* l’accès internet de la municipalité est en réseau sécurisé avec la MRC de Minganie;

*Attendu que* la demande d’un accès au réseau internet est récurrente par les usagers de la salle municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR monsieur Régnald Blais, conseiller  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

*D’accepter* la soumission d’Informatique Côte-Nord d’une somme de 2112.10\$ taxes incluses pour l’installation et la programmation d’un WIFI invité à l’édifice municipal en particulier pour les locataires de la salle municipale.

---

---

## **CORRESPONDANCES**

---

- Caisse Desjardins de Havre-Saint-Pierre – Guichet automatique
  - Association du cancer Est-du-Québec – Remerciement
  - ministère de la Sécurité publique – Ouragan Fiona.
- 
- 

## **RÉSOLUTION N°118-10-2022**

### **TOURNOI SHELNA / DEMANDE DE COMMANDITE : DÉCIDER**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité fasse un don de 200\$ à l'Espoir de Shelna pour la 19<sup>e</sup> édition du Tournoi Shelna qui se tiendra à Havre-Saint-Pierre du 4 au 6 novembre 2022.*

---

---

## **ENTENTE ACPA - SENTIER**

---

*Un conseiller s'informe de l'accès au sentier situé sur le terrain de la municipalité derrière le bâtiment multifonctionnel par l'Association chasse et pêche d'Aguanish (ACPA). La directrice générale fera le suivi dans ce dossier.*

---

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

*Début de la période de questions : 20h08*

*Une (1) citoyenne adresse sa question au conseil municipal.*

*Fin de la période de questions : 20h11*

---

---

## **RÉSOLUTION N°119-10-2022**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR monsieur Réналd Blais, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*QUE la séance du conseil soit levée à 20h12.*

---

---

---

*Monika Déraps  
Greffière-Trésorière*

---

*Léonard Labrie  
Maire*